



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpeix.org

www.mvtpeix.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

En pleine crise sanitaire le gouvernement s'obstine en faveur de dépenses militaires inutiles et coûteuses au détriment des priorités sanitaires et environnementales

Au vu de la crise sanitaire du Covid 19 qui a mis en évidence des défaillances et des choix politiques nationaux à risques, nous étions, en fonction de déclarations du Président de la République reconnaissant certaines de ces défaillances, en droit d'attendre l'annonce d'un plan d'urgence pour le service public hospitalier, la création d'emplois de personnels hospitaliers et la revalorisation de leur carrière mais aussi un plan de reconstruction d'une filière industrielle française du médical en particulier pour tout ce qui concerne la pharmacologie, l'électronique et l'imagerie médicale afin de disposer d'une autonomie suffisante pour assurer la sécurité sanitaire des personnes vivant en France.

Nous aurions trouvé également opportun, dans la situation actuelle, l'annonce d'un plan de développement d'un grand service public de l'énergie afin mettre en œuvre une transition écologique dégagée des lobbies du pétrole et des multinationales plus préoccupées de rentabilité que de sécurité écologique.

Mais les priorités du gouvernement ne sont pas dans ces domaines. En effet le gouvernement a choisi cette période de crise sanitaire pour annoncer :

- la construction d'un deuxième porte-avions type Charles De Gaulle, vraisemblablement à propulsion nucléaire pour un coût de 5 milliards d'euros au minimum (hors le coût des deux chaudières nucléaires et la flotte des bateaux escorteurs). Ce porte-avions implique un budget minimum de fonctionnement de 220 millions d'euros par an (source commission défense assemblée nationale du 12 mars 2019 via journal Capital)
- la reprise des essais du missile nucléaire M51 à la pointe de Penmarc'h en Bretagne autour du 10 juin.

Ces annonces s'inscrivent dans le cadre des orientations du livre blanc de la défense qui préconisent de dépenser de l'ordre de 100 milliards d'euros en 15 ans pour le seul programme de renouvellement de la flotte de sous-marins nucléaires (SNLE-NG) qui constitue en lui-même une violation du Traité de Non- Prolifération Nucléaire (TNP).

Au plan mondial, le Mouvement de la paix s'inscrit dans le consensus qui se dégage dans les opinions publiques **en faveur d'une diminution des dépenses militaires** mondiales (1917 milliards de dollars en 2019) et en faveur du **développement de coopérations au niveau mondial dans des domaines prioritaires tels que la sécurité sanitaire et la sécurité environnementale.**

Le Mouvement de la paix estime que le gouvernement, dans le respect de ses engagements au titre de l'article 6 du TNP, aurait pu annoncer sa volonté d'agir en faveur du désarmement nucléaire en signant le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) adopté aux Nations Unies en juillet 2017. Une telle décision constituerait un signal politique fort en faveur de solutions humanistes à la crise actuelle, en faveur du respect du droit international concernant le désarmement nucléaire et aurait dans le même temps dégagé des moyens pour la santé, la recherche médicale et pour un développement durable compatible avec le respect de la planète.

L'heure est à l'action pour le respect des priorités portées par les peuples en faveur du respect de la vie et de la planète, priorités dont la réalisation permettrait d'avancer dans la construction d'un monde plus sûr pour tous.

Le Mouvement de la Paix

Le 3 juin 2020